

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES HAIES

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Agglomération du Choletais (AdC), un inventaire des zones humides et des haies est réalisé sur les communes pour lesquelles l'étude n'a pas été réalisée à ce jour : Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Cléré-sur-Layon, Coron, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon, La Plaine, Saint-Paul-du-Bois et Somloire.



Contexte de l'inventaire

Afin de garantir la qualité des cours d'eau et l'équilibre de la gestion de l'eau, les Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) imposent la réalisation d'un inventaire de connaissance sur l'intégralité du territoire de la commune.

Cet inventaire ne préjuge pas de la constructibilité ou de l'usage agricole actuel ou futur de la parcelle.

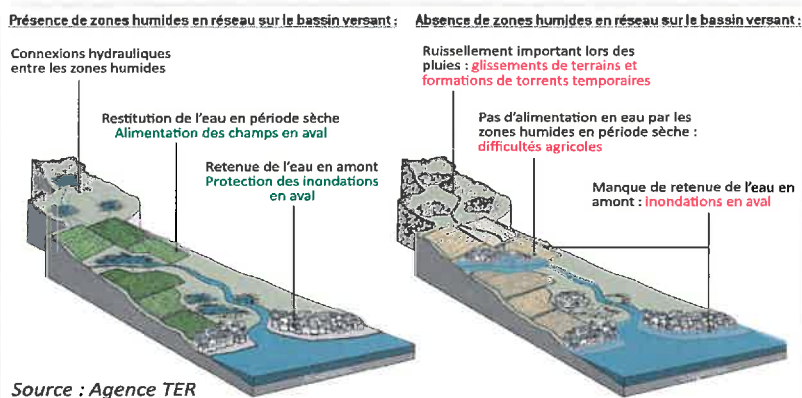


Définition et caractérisation d'une zone humide

Le code de l'environnement définit une zone humide comme " un terrain, exploité ou non, habituellement inondé ou gorgé d'eau douce [...], de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aime l'eau) pendant au moins une partie de l'année. "

La reconnaissance d'une zone humide s'appuie sur une reconnaissance de végétation spécifique et de l'état du sol, sur site.

Les zones humides jouent un important rôle dans la régulation du système hydrologique du territoire et dans la qualité de la ressource en eau.



Définition d'une haie

Une haie est un alignement d'arbres qui marque la limite entre deux parcelles ou deux propriétés.

Les haies jouent un rôle important en matière écologique (cœur d'habitat pour les animaux, espace de déplacement entre deux cœurs d'habitat,...), économique (agriculture,...), hydrologique (rétention de l'eau et limitation de l'érosion des sols, ...).



Calendrier d'étude

Juin à octobre 2018 :

Phase d'identification et de caractérisation des zones humides et des haies.

L'inventaire terrain sera ciblé sur les zones humides et les haies pré-localisées sur la base des études de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire et complétées par la connaissance locale des exploitants agricoles et d'associations d'usagers notamment.

La carte de pré-localisation des zones humides et des haies est mise en ligne sur le site Internet de la commune.

Octobre à décembre 2018 :

Restitution des résultats d'inventaire.



Phase d'inventaire terrain

La phase d'inventaire terrain sur la commune de **Saint-Paul-du-Bois** aura lieu du **9 juillet au 13 juillet 2018**.

Vous avez la possibilité d'accompagner le bureau d'études ENCIS ENVIRONNEMENT durant la phase d'inventaire qui concerne une parcelle dont vous êtes propriétaire ou que vous exploitez.



Contacts

- Patrick BARBEROUSSE (Chef de projet PLUi-H - Agglomération du Choletais)
02 44 09 25 95 / plui@agglo-choletais.fr

- Florian ANDRE (Responsable d'études - ENCIS ENVIRONNEMENT)
07 70 27 47 38 / florian.andre@encis-ev.com